

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

COMMISSION SCOLAIRE EASTERN SHORES

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil des Commissaires de la Commission scolaire Eastern Shores tenue au Centre administratif sis au 40, rue Mountsorrel, New Carlisle (Québec), le mardi 2 novembre 2021 à compter de 12 h. Les personnes suivantes étaient présentes :

COMMISSAIRES : W. Gifford, président
R. Mundle, vice-président (vidéoconférence)
M. E. Beaulieu (vidéoconférence)
M. O'Brien (vidéoconférence)
M. Chesser
M. Syvret-Caplin (vidéoconférence)
K. Ward
G. Hayes (vidéoconférence)
D. Hunt (vidéoconférence)
D. Bourgouin (vidéoconférence)

COMMISSAIRES PARENTS : K. Mackenzie (vidéoconférence)
M. Leblanc (vidéoconférence)
J. Bizeau (vidéoconférence)

DIRECTEUR GÉNÉRAL : H. Wood (vidéoconférence)
DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE : J. Bradbury, directrice des services
d'éducation aux adultes et de formation
professionnelle (vidéoconférence)
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL : D. Gauthier

AUTRES : S. Ward, directrice des services financiers
D. Simoneau, directrice des ressources humaines par intérim
(vidéoconférence)
T. Renouf, régisseur, Services

ABSENTS : K. Dickson, R. Di Tanna

Le président, W. Gifford, procède à l'ouverture de la séance extraordinaire du Conseil des Commissaires et souhaite la bienvenue à tous les membres présents.

1. **CONFLIT D'INTÉRÊTS**

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

2. **APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

C21-11-794

Il est proposé par K. Ward que l'ordre du jour de la séance extraordinaire du Conseil des Commissaires de la Commission scolaire Eastern Shores soit approuvé.

ADOPTÉ

3. **AUTORISATION DE SIGNER LA PROMESSE BILATÉRALE DE VENTE ET D'ACHAT**

ATTENDU QUE la CSES a entrepris un projet de construction d'une nouvelle école;

ATTENDU QUE la Société québécoise des infrastructures (SQI) a publié un avis d'intérêt au nom de la CSES, entre le 14 avril 2021 et le 24 mai 2021, quant à une possibilité d'achat de terrain à cette fin;

ATTENDU QUE la CSES a reçu une offre de vente de bien immeuble situé dans la municipalité de New Carlisle, en réponse à l'avis d'intérêt;

ATTENDU QUE ledit bien immeuble est constitué d'un lot de deux terrains traversé d'une route municipale, et que l'acquisition de cette route est nécessaire à la réalisation du projet de la commission scolaire;

ATTENDU QU'une valeur contributive au lot entre en ligne de compte en raison d'un bâtiment ravagé par le feu qui s'y trouve;

ATTENDU QUE la CSES a soumis sa meilleure offre finale et que cette offre, si elle est acceptée, deviendrait une promesse bilatérale de vente et d'achat au prix et selon les conditions énoncées dans les présentes;

ATTENDU QUE le vendeur du lot a signé la promesse bilatérale de vente et d'achat du bien immeuble composé des lots 4 933 770 et 4 934 150 du cadastre du Québec, bâtiments y compris, situés dans la première division d'enregistrement de Bonaventure (Québec), sur la rue Dover à New Carlisle (Québec), au montant de 100 000,00 \$ avant taxes;

C21-11-795

IL EST PROPOSÉ par M. Chesser d'autoriser H. Wood, directeur général, à signer la promesse bilatérale de vente et d'achat des lots 4 933 770 et 4 934 150 du cadastre du Québec situés dans la première division d'enregistrement de Bonaventure (Québec);

ET QUE la commission scolaire puisse finaliser certaines expertises d'ici le 31 juillet 2022, conformément aux conditions énoncées dans les présentes, de façon à régler les points suivants :

- Titres de propriété du vendeur;
- Conditions physique et environnementale de la propriété;
- Respect des lois et des règlements émis par les autorités dont les compétences s'appliquent à la propriété.

ADOPTÉ

4. LEVÉE DE LA SÉANCE À 12 H 15

C21-11-796

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par K. Mackenzie que la séance soit levée.

ADOPTÉ

Secrétaire général

Président